

Privatisation et Investissement Direct Etranger

Cas de la Tunisie

HORCHANI Sghaira

Institut Supérieur de Gestion de Gabés, la Tunisie

Email : horchani_sghaira@yahoo.fr

Pr. BOUZEINE Lotfi

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis

Mars 2006

Résumé:

La privatisation se présente, d'une part, comme remède miraculeux à détérioration des performances du secteur des entreprises publiques et d'autre part, comme un moyen de la relance de croissance économique et la dynamisation du marché des capitaux, sa réussite comme une stratégie de développement reste très dépendante de l'environnement socio- économique. La privatisation repose sur trois piliers tel que le marché financier, la bourse et surtout les investissements directs étrangers. Ces investissements sont conçus stratégiques pour le développement d'un pays. Ils constituent l'un des moteurs de la mondialisation voire même sa source principale ainsi qu'un élément important de processus de restructuration, de modernisation et de l'éventuel réorientation de l'économie. Dans le cadre de ce travail nous essayerons de montrer le rôle que peut jouer la privatisation dans la promotion des investissements directs étrangers dans les pays en développement surtout dans le contexte actuel marqué par la mondialisation et l'ouverture sur l'extérieur.

Mots clés: Privatisation, Investissement Direct Etranger, attractivité des IDE, étude de cas de la SODEAT

Introduction

Suite à une croissance lente, un chômage élevé et une faible productivité, les pays en voie de développement ont besoin d'intégrer un programme de développement qui leur permet d'attirer le plus de capitaux pour dépasser cette situation économique défavorable.

Ces pays doivent effectuer des investissements qui leur génèrent de capitaux, mais l'Etat ne peut pas supporter le financement de ces investissements. Même les entreprises étatiques existantes sont des sources à faible rendement. C'est pour cette raison que les pays en voie de développement doivent changer la structure de propriété de leurs entreprises par le passage du secteur public au secteur privé en adoptant une politique de privatisation.

Bien que la privatisation se présente, d'une part, comme remède miraculeux à détérioration des performances du secteur des entreprises publiques et d'autre part, comme un moyen de la relance de croissance économique et la dynamisation du marché des capitaux, sa réussite comme une stratégie de développement reste très dépendante de l'environnement socio- économique. La privatisation repose sur trois piliers tel que le marché financier, la bourse et les investissements directs étrangers.

Ces investissements sont conçus stratégiques pour le développement d'un pays. En effet, ils augmentent les capitaux disponibles. Ils permettent aussi de créer des emplois, d'améliorer la productivité, d'opérer des transferts de compétences et de technologies, d'accroître les exportations, tout en renforçant les capacités d'innovation des pays hôtes. Il importe que la privatisation cherche à intéresser un capital étranger à l'opération de développement économique afin de bénéficier de l'expérience étrangère, illustrée par les investissements directs étrangers dans des domaines fort pertinents.

Optant pour la privatisation comme moyen encourageant les investissements directs étrangers pour figurer sur les agendas politiques et économiques de la plupart des Etats partenaires, ces investissements constituent l'un des moteurs de la mondialisation voire même sa source principale ainsi qu'un élément important de processus de restructuration, de modernisation et de l'éventuel réorientation de l'économie. En plus les investissements directs étrangers possèdent le grand privilège de créer des opportunités supplémentaires de financement sans toute fois alourdir la dette extérieure des pays. Et c'est pourquoi les pays en développement cherchent des moyens qui leur assurent l'attraction des investissements directs étrangers.

Dans le cadre de ce travail nous essayerons de montrer le rôle que peut jouer la privatisation dans la promotion des investissements directs étrangers dans les pays en

développement ainsi que les pays développés, surtout dans le contexte actuel marqué par la mondialisation et l'ouverture sur l'extérieur. Notre problématique est la suivante:

La privatisation peut-elle promouvoir l'investissement direct étranger ?

L'étude de l'impact de la privatisation sur l'investissement direct étranger peut être répartie en trois grands volets. Le premier concerne la politique de la privatisation en mettant l'accent sur le rôle joué par la privatisation dans les économies méditerranéennes ainsi que dans les pays de l'organisation du commerce et de développement économique.

Le deuxième est relatif aux investissements directs étrangers et aux politiques des pays d'accueil ainsi que les effets engendrés par ces investissements. Alors que le troisième volet analyse l'impact de la privatisation sur l'investissement direct étranger dans les pays méditerranéens et particulièrement en Tunisie, tout en renforçant notre étude par un cas pratique.

Section I: La politique de la privatisation

L'un des faits les plus marquants de l'histoire économique dans le monde du XX^{ème} siècle était l'hégémonie de l'Etat sur l'ensemble de l'activité économique, traduisant ainsi une très forte croissance économique et une nette amélioration de la situation économique et sociale.

A cette époque, l'intervention du secteur public a joué un rôle très important comme étant une réponse adéquate aux défis du système productif, permettant ainsi de parer aux défaillances du marché et par conséquent assurer un développement rationnel de l'économie.

Donc cette idée de la primauté de l'Etat sur les économies s'est alors imposée et est devenue universelle. Néanmoins au tournant des années 80, elle devient interpellée. Ladite interpellation est expliquée par l'ouverture nécessaire de ces économies au commerce international, l'évolution des technologies, les difficultés budgétaires des Etats et de leurs autorités vivement incités par les bailleurs de fonds, d'abord à promouvoir des politiques favorables au secteur privé, en fait c'est le désengagement de l'Etat de la vie économique. Donc retour à l'Etat « gendarme » au détriment de l'Etat « providence » déclaré "mort".

Dans ce cadre l'Etat optait pour la cession d'une grande part de ses entreprises à l'initiative privée. Cette situation était doublement justifiée par l'attitude et les clauses adoptées par le fonds monétaire international (FMI) et la banque mondiale qui imposaient aux économies une orientation vers la politique de la privatisation.

A travers cette section nous allons identifier le phénomène de la privatisation en mettant l'accent sur : les définitions et concepts de privatisation, ainsi que ses objectifs, tout en

illustrant notre recherche par des expériences de certains pays à travers le progrès de la privatisation à travers divers pays.

1- Définitions et concepts de la privatisation

Aïssa Hidoussi définit la privatisation comme étant « le transfert du secteur public au secteur privé du contrôle de la propriété ou de la gestion d'une entreprise produisant un bien ou un service »¹.

De même, Pierre Guislain voit que la privatisation se présente à deux niveaux : « au premier niveau, elle désigne la privatisation d'entreprise publique. Au sens strict, elle vise le transfert à titre définitif d'entreprises du secteur public au secteur privé, sous la forme d'une cession de titre ou d'actif ou d'une cession de contrôle ... Au deuxième niveau, on peut parler de la privatisation d'un secteur qui implique à titre principal l'ouverture dudit secteur à l'initiative privée »².

D'une manière générale nous pouvons dire que la privatisation est toute cession par l'Etat de la totalité ou d'une partie de ses parts dans une société à des capitaux privés.

La privatisation est synonyme de restructuration, d'autonomie, de transfert de réaction face à la croissance de la bureaucratie. Elle signifie aussi un changement surtout de structure organisationnelle de dénationalisation des entreprises compétitives et bénéficiaires nationalisées par le gouvernement socialiste.

Donc, sous ces différentes appellations, la privatisation a plusieurs significations: Au sens restreint le concept privatisation renvoie à l'idée de décharger l'Etat de certaines responsabilités ou de certains biens pour les confier au secteur privé. Au sens large elle vise la mise en place d'un cadre organisationnel et institutionnel favorable à l'encouragement du secteur privé et les lois du marché : libéralisation du commerce extérieur, démonopolisation des marchés, l'emprunt par le secteur public des modes de gestion privé.

Au sens managérial, la privatisation est une technique de management public qui introduit dans le secteur public privatisé la logique propre à celles des entreprises privées (rentabilité) et des pratiques habituelles du marché (concurrence)

A ce niveau, d'un coté nous pouvons considérer comme inconvenient le fait de transformer des entreprises publiques, qui sont parfois un outil d'aménagement du territoire et de justice sociale, en entreprises privées ayant des objectifs au profit du client et visant la

¹ Aïssa Hidoussi (2001) : « Procédures et mécanismes de la privatisation en Tunisie », *Banques et libéralisation, colloque 10 Juin 2001, Algérie*

² Pierre Guislain (1995) : « Les privatisations, un défi stratégique juridique et institutionnel », *P24-25*

rentabilité. De l'autre coté, cette transformation peut présenter des avantages tels que la meilleure gestion des entreprises et l'allègement des charges financières de l'Etat.

2- Objectifs de la privatisation

L'échec de certains programmes de privatisation est dû à la non clarté de leurs objectifs ou à cause de la poursuite simultanée d'objectifs incompatibles.

Il est donc indispensable de bien définir les objectifs de la privatisation. De ce fait, nous allons présenter les principaux objectifs visés par la privatisation.

2.1- L'objectif démocratique

Privatiser, c'est opérer un certain désengagement de l'Etat. Cela signifie d'abord un accord négocié avec les représentants politiques d'une part et avec les organisations d'employeurs et de travailleurs d'autre part.

Privatiser est aussi une occasion d'améliorer la participation des travailleurs aux décisions de leurs entreprises avec le développement de l'actionnariat des salariés.

2.2- Développement du marché des capitaux

C'est l'objectif de la privatisation le plus important auquel attendent la plupart des gouvernements. En effet, l'impact macro-économique de la privatisation sur le marché des capitaux, notamment sur le marché financier, est tributaire du choix de la part accordée par les pouvoirs publics aux options et procédures de vente des entreprises publiques, facilitant ainsi et par nature le développement des marchés financiers nationaux .

2.3- Attraction des investissements étrangers

Parmi les sources qui permettent aux pays en développement d'enregistrer des taux de croissance élevés, nous citons les investissements sous ses formes, soit d'investissements directs étrangers, soit d'investissements de portefeuille.

L'objectif de la plupart des pays qui ont opté pour la privatisation comme canal d'attraction des investissements étrangers, réside dans le choix des investisseurs stratégiques qui contribuent au transfert de nouvelles technologies et facilitent l'accès aux nouveaux marchés pour l'exportation. De même, ils participent à la promotion d'une gestion professionnelle des entreprises.

La privatisation dépend, aussi aujourd'hui, de la plus grande fluidité des flux financiers. L'internationalisation financière et la montée de la concurrence ont incité les Etats à renforcer la compétitivité de leur propre système financier. Or la privatisation présente l'avantage de renforcer la capitalisation boursière d'un pays, d'augmenter considérablement le nombre des transactions et d'améliorer la liquidité du marché.

D'une manière générale la privatisation dépasse ces principaux objectifs pour viser d'autres qui sont forts pertinents et dont nous pouvons citer les objectifs de développement de l'économie (la création d'une économie de marché, l'encouragement de l'initiative privée, l'efficacité et la compétitivité macro-économiques ou sectorielles, promotion de l'investissement étranger...), les objectifs budgétaires et financiers (maximiser le produit net de la privatisation, financer des investissements importants qui ne sont plus assurés par les finances publiques...), les objectifs de l'efficacité et du développement de l'entreprise.

La privatisation semble s'opérer selon plusieurs modalités dont chacune se réalise selon des techniques qui restent dépendantes en premier lieu des objectifs recherchés, et en second lieu du comportement des différents agents économiques concernés : bourse, investisseurs, ménage et classe d'industriels. Ces Techniques sont soit la vente d'éléments d'actifs qui sont adaptée surtout pour les entreprises à structure financière déséquilibrée et dont le redressement nécessite des moyens importants. Cette technique, de moins en moins utilisée, cède progressivement la place à la technique de vente de blocs d'actions qui s'effectue sous deux formes: soit vente de blocs d'actions, soit vente combinée d'un bloc de contrôle et offre public de vente (OPV). Cette pratique est utilisée pour les entreprises financièrement saines et disposant d'un potentiel de croissance. Dans ce cas, la vente d'un bloc de contrôle est combinée avec la réalisation d'une OPV. Cette technique est de nature à assurer une large diffusion de l'actionariat et l'introduction en bourse de nouveaux titres. D'autres techniques sont utilisées tels que la fusion – absorption, ouverture du capital, concession.

Section II: Les investissements directs étrangers (IDE)

Le développement des relations économiques internationales, dans le temps et dans l'espace ainsi quant à leur nature, débouche de plus en plus vers l'intégration des pays en voie de développement (PVD) dans le processus de l'internationalisation commerciale.

Par ailleurs, le retard des PVD, dans presque tous les domaines par rapport aux géants de l'économie mondiale, les a poussé à solliciter leurs aides pour pouvoir suivre la locomotive de la croissance.

Cependant, ces pays se sont rendus compte que ces aides ne puissent être éternelles d'une part et qu'elles se sont avérées trop coûteuses, d'autre part. Pour cela, ils ont choisi de se conformer leurs exigences d'une croissance qui soit la plus autonome possible. Certes, le manque de l'ingéniosité managériale est une entrave à la réalisation d'une auto - croissance.

Pour remédier à ces insuffisances et bénéficier d'avantages supplémentaires tels que la création d'emploi, la contribution au développement régional, la situation de la concurrence

avec les entreprises locales, etc...., ces pays ont vu que la meilleure solution réside dans l'accroissement de l'IDE. Ce mode d'investissement est d'autant plus important, dans la mesure où il ne se limite pas au transfert de fonds vers les pays d'accueil mais également de connaissance en matière de gestion, d'administration et de technologie.

Ainsi devant l'importance des IDE dans la contribution à la croissance économique, nous essayerons dans un premier temps de définir l'IDE et ses formes. Dans un deuxième temps nous présenterons ses différentes politiques d'attractivité. Finalement, nous tenterons à répondre à la question suivante : quels sont les avantages et les impacts de l'IDE pour les Etats d'accueil ?

1- Définitions

La notion des IDE a subi de profondes modifications au fil du temps et elle a passé d'une définition traditionnelle de cette forme d'investissement à une nouvelle plus contemporaine. En effet, la définition la plus traditionnelle qualifie l'IDE comme un transfert de capitaux à l'étranger.

Ainsi, le fond monétaire international (FMI) définit les IDE comme « les investissements effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de cette dernière étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise ³».

Parallèlement et en vue d'approfondir la définition précédente, l'OCDE a donné en 1983 aux IDE la définition suivante : « toute personne physique, toute entreprise publique ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, liées entre elles est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est à dire une filiale, une société affiliée ou une succursale, faisant des applications dans un pays autre que le ou les pays de résidence de l'investissement ou des investisseurs directs »⁴.

D'une autre part, Bassem Karray (2003) définit l'IDE comme étant « une opération par laquelle un investisseur installé dans un pays (pays d'origine) acquiert une part d'actif dans le capital d'une entreprise majoritaire sise sur un autre pays (pays d'accueil). Lorsque sa

³ Manuel de FMI (1977), 4ème édition

⁴ OCDE (1997) : "Définition et référence détaillées des investissements internationaux", *Economica Paris P31*

participation est majoritaire, l'investisseur étranger serait capable d'assurer durablement le contrôle de la dite entreprise⁵ »

Mais Gannagé (1985) vient de définir l'IDE comme « un choix fondé sur un processus de décision entre des alternatives globales accompagnées de transfert d'un ensemble d'avantages spécifiques⁶ ».

Donc l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résident dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété existante (par le biais de fusion et d'acquisition).

D'une manière générale, nous pouvons distinguer trois grands types d'IDE selon trois objectifs différents :

Ø L'IDE « à la recherche de marchés » est attiré par les grands marchés caractérisés par un revenu par habitant élevé et un fort potentiel de croissance.

Ø L'IDE « à la recherche d'actifs » est attiré par les régions dotées de ressources naturelles, de matières premières, de main d'œuvre non qualifiée à bon marché ; de main d'œuvre qualifiée, d'actifs technologiques et d'infrastructures physiques.

Ø L'IDE « à la recherche d'efficience » est attiré par certaines régions en fonction du coût ajusté à la productivité des actifs susmentionnés, des coûts de transport et de communications, et des réductions de coûts attribuables à l'agglutination des industries.

2- Les différentes formes des IDE

L'IDE se présente sous les formes suivantes : les accords de licence, le contrat de partage de la production, les contrats de gestion, le franchisage, les contrats de clé en main, la sous-traitance et la joint venture.

2.1- Accords de licence: Ce sont des accords selon lesquels le concédant d'une licence donne au cessionnaire accès à une technologie pour une durée de temps limitée. Nous pouvons distinguer les droits de propriété, des marques de fabriques, des brevets ou bien la combinaison de ces diverses formes.

2.2- Contrat de partage de la production: Ce contrat consiste à ce que l'entreprise étrangère s'engage d'entreprendre la prospection et la production dans certaines zones géographiques précises et reçoit en contre partie une part prédéterminée de la production

⁵ Bassem Karray (2003) : "Les investissements européens dans les pays méditerranéens associés", *Revue tunisienne d'économie* N°6, P36

⁶ Elias Gannagé (1985): " Théories de l'investissement direct étranger ", *Economic, Paris* P8

après que les coûts engagés avaient été couverts. Ce type de contrat est utilisé couramment dans l'industrie pétrolière.

2.3- Contrats de gestion: Cette technique assure à l'entreprise étrangère soit la gestion d'entreprise locale, soit la réalisation d'un projet dont les pouvoirs, après un certain délai, seront transférés aux mains des partenaires locaux qui trouvent par ce moyen l'assurance d'un démarrage efficace de leurs entreprises et/ou de leurs projets.

2.4- Franchisage: Selon ces types de contrats, le franchisé (une entreprise locale) reçoit du franchiseur (une entreprise étrangère) le droit d'utiliser sa marque de fabrique et un certain « Know-how » pour vendre des produits ou des services.

2.5- Contrats de clé en main: Il s'agit d'une intervention étrangère qui consiste à installer une unité de production ou un complexe industriel ou la mise en place d'infrastructure. Dans certains cas, ces contrats autorisent au partenaire étranger d'assurer le fonctionnement et/ou la maintenance.

2.6. Sous-traitance: Pour cette option, le sous traitant produit ou assemble de semi-produits avec ses propres moyens et les délivre au contractant qui est une entreprise locale qu'elle va les utiliser dans sa propre production ou les vendre.

2.7- Joint venture: C'est une technique de partenariat qui suppose qu'au moins deux entreprises ou entités économiques partagent les actifs, les risques et les bénéfices d'entreprise ou d'un projet d'investissement en contre partie de leur participation.

3- Les politiques des Pays d'accueil des IDE

L'investissement direct étranger est au centre de la problématique de développement. Il occupe désormais une place de choix dans la plupart des pays du monde du fait de la convergence de deux préoccupations : celle des entreprises cherchant à s'internationaliser et celle des gouvernements qui cherche à attirer de plus en plus de capitaux.

En effet, c'est surtout le cas des pays émergents qui essaient par tous les moyens, d'attirer les capitaux étrangers, afin d'accroître leurs capacités de production, de bénéficier d'un transfert de technologie et de s'assurer d'un croisement d'intérêt et d'une insertion dans l'économie mondiale.

3.1- Facteurs d'attractivité d'IDE

3.1.1- Incitations fiscales: Les encouragements fiscaux sont d'une importance particulière dans la décision d'entreprendre ou non l'investissement ainsi que dans le choix du lien

d'implantation. Ils affectent positivement le rendement de l'IDE et constituent de ce fait l'instrument le plus utilisé par les gouvernements dans ce domaine⁷.

Ces incitations se présentent sous plusieurs formes. La forme la plus appréciée par les investisseurs étrangers est l'exonération totale d'impôt. Cette exonération est différente d'un pays à un autre, non seulement du point de vue duré mais également des conditions dans lesquelles elle se fait. La majorité des pays, accordent l'exonération de l'impôt sur les sociétés aux entreprises nouvellement installées et ce pour une période de temps déterminée. Mais cette exonération peut être aussi illimitée dans le temps.

3.1.2- Politiques d'encouragement des IDE: En plus des incitations fiscales, certains pays adoptent des politiques promotionnelles pour attirer les IDE. Ces politiques peuvent prendre plusieurs formes telles que les aides financières, la bonification de taux d'intérêt, la prise en charge de travaux d'infrastructure. Cependant, cette politique génère des coûts. C'est pour cela il est nécessaire d'établir une analyse coûts/profits avant qu'un gouvernement n'adopte une telle décision.

3.1.3- Restrictions sur le rapatriement des bénéfiques: La plupart des pays en voie de développement imposent des restrictions sur le rapatriement des dividendes. Ces mesures restrictives visent en général un double objectif. Il s'agit d'abord d'encourager le réinvestissement local, ensuite d'empêcher un déséquilibre de la balance des paiements dont la situation est déjà dans la plupart des cas en difficulté.

3.1.4- Restrictions sur la participation étrangère au capital de la société: Pour renforcer les mesures de contrôle, certains pays imposent des conditions quant à la proportion des participations étrangères au capital des sociétés créées sur leur territoire. Ces restrictions peuvent, dans certains cas, gêner les investisseurs étrangers dans la mesure où l'imposition d'un taux de participation étrangère inférieur à 50% les rend minoritaires et leur fait perdre, par conséquent, le droit de contrôle de la société. Cela aura pour effet de décourager les investissements étrangers dans ce pays⁹.

3.1.5- Obligation d'emploi de composants locaux: L'obligation d'emploi d'intrants locaux est de plus en plus utilisée par certains pays à l'encontre des investisseurs étrangers. Elle constitue dans certains pays une condition nécessaire à l'obtention de l'agrément d'investissement. Alors que dans certains autres pays, l'utilisation d'intrants produits localement permet à l'investisseur d'acquérir certains avantages supplémentaires.

⁷ Chelbi Ali: "investissement direct étranger, croissance et libéralisation du commerce extérieur", *l'économie Maghrébin*, n°127 du 22 au 05/04/95

¹⁶ Chelbi Ali: opt. Cit

L'effet de telles obligations sur la décision d'investissement dépend du type d'investissement et de la qualité de la main d'œuvre locale ainsi que celle des intrants locaux.

3.1.6- Contrôle et formalités administratives: Certains pays notamment les pays en voie de développement se caractérisent par la lourdeur des démarches administratives. Ces démarches sont composées de deux facteurs essentiels à savoir : Le contrôle étatique sur les sociétés étrangères (contrôle fiscal, le contrôle des transferts,...) et la bureaucratie.

3.2- Autres critères d'encouragement à l'implantation des IDE

Outre l'efficacité des facteurs d'attractivité, l'investisseur étranger juge le site d'implantation en fonction d'autres critères qui sont nécessaires pour la réussite du projet.

3.2.1- Accès à une technologie: Cette motivation incite une entreprise à investir à l'étranger en vue d'accéder à une technologie étrangère. Elle semble très souvent à l'origine de la décision des pays en développement d'investir dans les pays développés.

B.Bellon et R.Gouia affirment que:« Les entreprises ayant un niveau de technologie assez bas peuvent acheter des sociétés étrangères pour se procurer une certaine technologie que ces dernières possèdent ou bien encore, elles peuvent créer des installations de production ou de rechercher dans un pays étranger pour profiter du personnel qualifié qui s'y trouve ou acquérir une expérience de mise au point de commercialisation du produit¹⁰»

3.2.2- Dimension du marché: L'existence du marché d'écoulement incite l'investisseur à s'implanter et à investir les produits qui ont une demande importante pour la consommation. La production se déplacera vers des marchés en croissance rapide, vers des pays disposant d'un accès préférentiel à d'autres grands marchés. La dimension du marché ne serait un déterminant à l'IDE que dans la mesure où ce dernier est tourné vers le marché local.

Cependant, le marché d'écoulement n'est pas seulement le marché local, il englobe l'ensemble des marchés auxquels l'investisseur peut accéder à partir du lieu de production.

Bien entendu la dimension du marché dépend non seulement de l'importance de la population, mais encore de son pouvoir d'achat. A cet égard, les pays ayant un revenu élevé par habitant, ont beaucoup d'attrait pour les investisseurs. En effet, il n'est pas par hasard que les investisseurs américains s'orientent de plus en plus vers le marché européen dans lequel le revenu par tête est considéré parmi les plus élevés dans le monde.

3.2.3- Coûts de main d'œuvre: L'abaissement des coûts salariaux consiste l'un des facteurs les plus déterminants pour expliquer les nouvelles formes de l'implantation à l'étranger. Les entreprises qui utilisent des industries à main d'œuvre non qualifiée et dont le travail est un

¹⁷ Bertrand Bellon et Ridha Gouia (1998) : "Les IDE et développement industriel méditerranéen", *Edition Economica*, P16

élément important dans le coût de production, cherchent à investir dans des pays où le coût de celle-ci est bas. Cependant, le progrès technologique et les innovations en matière d'organisation industrielle ont sensiblement diminué l'intérêt d'une main d'œuvre bon marché pour la production industrielle.

3.2.4- Coûts de production: La prise en compte des coûts de production pour expliquer le processus de délocalisation de la production revêt une importance grandissante. La faiblesse des coûts de production dans un pays donné attire essentiellement les investisseurs dont l'activité se base sur des industries qui subissent de fortes pressions au niveau des prix. A la recherche d'une meilleure compétitivité, les entreprises appartenant à ces industries transfèrent leurs unités de production dans des pays qui se caractérisent par des faibles coûts, ce qui leur permettrait de comprimer au maximum leurs coûts de production.

3.2.5- Existence des ressources naturelles: Les entreprises investissent pour s'assurer des sources des produits primaires et les intégrer verticalement dans leurs processus de production. Cependant, avec les mouvements des indépendances nationales et les phénomènes de nationalisation de la plupart des gisements par les Etats, ces derniers sont devenus hostiles à l'exploitation de leurs ressources naturelles par des investisseurs étrangers. Malgré cette situation, l'existence de ressources naturelles dans un pays reste un déterminant important puisque l'implantation des firmes à l'étranger proche de leurs sources d'approvisionnement permet de réduire les coûts de transport.

3.2.6- Position géographique: Un climat favorable au tourisme, la proximité d'un ou de plusieurs marchés internationaux, la liaison entre deux ou plusieurs pôles du commerce mondiale sont des critères qui font aussi attirer les investisseurs étrangers.

3.2.7- Infrastructure: Les entreprises étrangères peuvent opérer indépendamment du milieu commercial et industriel des pays d'accueil. Les investisseurs étrangers et nationaux ont besoin d'appui privé et public pour réussir leur projet.

3.2.8- Expérience passée concernant l'IDE: L'histoire constitue en quelque sorte un supplément de sécurité pour l'investisseur étranger ou au contraire elle le rend averse contre les pays d'accueil, selon qu'ils ont connu une prospérité ou un marasme. Elle lui permet aussi de juger de la crédibilité du gouvernement et de savoir si les promesses données au passé ont été tenues ou non.

3.3- Les effets des IDE sur leurs pays d'accueil

Conscient que le capital étranger et donc le financement extérieur est sollicité partout dans le monde et constitue une ressource complémentaire indispensable à l'épargne nationale,

les gouvernements des pays en voie de développement ne cessent de mener une course contre la montre afin d'attirer ces investisseurs étrangers et d'empêcher ces ressources de se déplacer ailleurs. Si de nombreux pays ont assoupli les restrictions pesant sur les investissements directs étrangers et ont pris des mesures pour les encourager, c'est qu'ils ont pris conscience des avantages qu'ils sont susceptibles de leur fournir. Ces avantages qui se situent à plusieurs niveaux sont :

3.3.1- La contribution au développement régional: La contribution des investissements directs étrangers au développement régional réside dans la déconcentration des activités au sein du territoire du pays d'accueil. En cela, l'investissement étranger peut jouer un rôle fondamental dans la mesure où les investisseurs étrangers sont moins fixés par des racines sociologiques que les firmes nationales et dont moins d'idées préconçues sur les régions d'un pays qui connaissent des difficultés de développement. L'entreprise étrangère, qui ne colle pas nécessairement grands centres, devient alors un instrument de lutte contre les disparités régionales. Il est vrai d'ailleurs que les investisseurs étrangers ont souvent mieux répondu aux stimulants gouvernementaux visant la déconcentration.

3.3.2- Effets sur la balance des paiements: Au cours de certaines périodes, les considérations de balance de paiement revêtent donc une grande importance pour un grand nombre de pays, et s'efforce alors d'attirer les capitaux étrangers. L'investissement direct étranger peut à court terme éponger un déficit de la balance des paiements du pays d'accueil. Il peut également présenter certains avantages sur la balance des paiements s'il permet la substitution de la production locale à l'importation et de nouvelles recettes d'exploitation.

3.3.3- L'effet sur la concurrence interne: L'IDE est avantageux pour le pays d'accueil dans la mesure où les entreprises nationales seraient incitées à faire les adaptations nécessaires pour faire face à la nouvelle concurrence étrangère et ce en améliorant la qualité de leur produit, en réduisant les prix, en offrant de nouveaux produits et services, en adoptant de nouvelles techniques.

3.3.4- La contribution à la croissance économique

- L'apport en capitaux à investir
- La création d'emploi
- Apport technologique :
- Accueil des méthodes de gestion
- Accès à des marchés étrangers
- Effets d'entraînement sur les fournisseurs, concurrents, gouvernements

3.4- Les désavantages de l'IDE

Si l'IDE a pour objectif seulement la satisfaction d'un marché desservi par des exportations, la décroissance du commerce est très probable. Mais les incidences sur le commerce peuvent être de natures diverses. Donc la délocalisation d'une production, certes, conduit à une diminution des exportations du marché étranger. Or cela n'implique pas la disposition des flux commerciaux entre pays d'origine et pays d'accueil. Il peut y avoir un effet de substitution si la production délocalisée utilise des biens intermédiaires ou des services importés du pays d'origine.

De plus, nous pouvons concevoir un effet négatif sur les importations du pays d'origine puisque celui-ci verrait diminuer ses éventuels besoins en biens intermédiaires importés. En outre, la réalisation des investissements directs étrangers entraîne des distributions de salaires, une augmentation du revenu nominal et par le jeu de la propension à consommer, peut-être un accroissement des importations et une nouvelle détérioration des paiements courants. Ultérieurement, il faut encore supporter le change des intérêts, des dividendes, des redevances sur brevets de fabrication, etc...

Les investissements directs sont devenus, de nos jours, l'un des grands enjeux des concurrences et des rivalités entre les pays. Ils sont réalisés en fonction des avantages comparatifs de chaque pays, ainsi que son stade de développement. La combinaison des facteurs motivant l'investissement permet à l'investisseur de choisir le lieu d'implantation qui permettra le plus de réaliser ses objectifs fondamentaux à savoir la recherche du profit global et la quête de stabilité.

Section III: L'impact de la privatisation sur l'IDE

L'objectif de la plupart des pays qui ont opté pour la privatisation comme canal d'attraction des investissements directs étrangers, réside dans le choix des investisseurs stratégiques puisque ces derniers, outre leurs apports en capital, ils contribuent au transfert de nouvelles technologies et facilitent l'accès aux nouveaux marchés pour l'exportation. De même, ils participent à la promotion d'une gestion professionnelle des entreprises.

A partir de l'étude de la tendance des IDE pendant les dernières années, il paraît que les pays développés dominent la réalisation de ses flux. Donc ils ne laissent aux pays en développement qu'une légère partie, mais ce qui compte, ici, est que le taux de croissance des flux d'IDE, pour les pays en voie de développement devient considérable à nos jours.

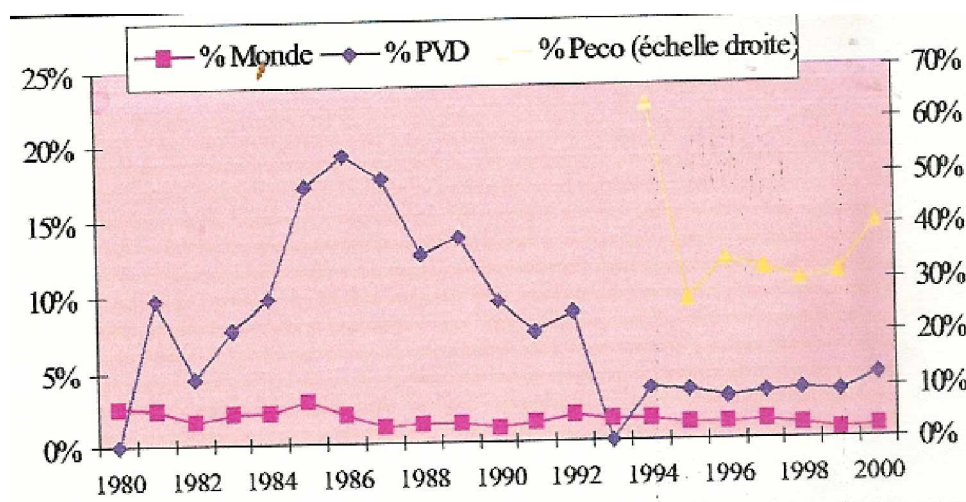
Pour mieux éclairer le pouvoir d'attractivité de ces pays ainsi que l'influence de la privatisation sur l'IDE, nous présentons d'abord, la méditerranée face aux IDE. Ensuite nous étudions le pouvoir d'attractivité des IDE dans les PVD. Et enfin, nous essayons d'analyser l'évolution de la politique de privatisation en Tunisie.

1- La Méditerranée face aux IDE

1.1- Faible attractivité des IDE

Les pays méditerranéens attirent peu d'IDE et n'ont guère profité de l'accélération de la mondialisation des années 90. En 1980, la région attirait (grâce à l'Egypte) plus de la moitié des IDE dirigés vers les pays en voie de développement. Sa part relative était de 40% dans les années 80, mais elle s'est effondrée dans les années 90. En 1995 les pays méditerranéens et les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) avaient chacun accumulé un stock d'IDE de 35 milliard de dollars⁸. Cinq ans plus tard, les montants cumulés étaient respectivement de 80 et 120 milliards de dollars. L'étroitesse des marchés nationaux, que ne compense pas l'existence de regroupements régionaux, et les risques politiques et économiques sont de facteurs qui expliquent la faiblesse des IDE dans la région.

Figure 1. Un ensemble en marge des IDE



Source: CNUCED 2002

Les pays méditerranéens tardent à mettre en place un cadre juridique et réglementaire jugé fertile par les investisseurs. Les entreprises se plaignent également d'administrations trop

¹⁸ Toutes les statistiques sont les données de: CNUCED : "Les investissements directs étrangers en méditerranée", Actualisation, Janvier 2002, MINEFI. DREE. org

tatillonnes et d'un certain manque de transparence. Ces pays apparaissent aux yeux des opérateurs européens comme de petits marchés cloisonnés où ils préfèrent exporter plutôt qu'investir. La juxtaposition d'accords d'association entre l'union européenne et chacun des pays méditerranéens, sans ouverture entre ces derniers, porte en elle le risque de voir cette tendance se confronter et représente un frein au développement des IDE dans la région.

Le rapport effectué par la conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur l'IDE dans le monde propose un indicateur d'attractivité basé sur les performances ex post des pays. Il s'agit de la moyenne simple de la part d'un pays dans les IDE mondiaux, pondéré par son poids relatif dans le produit intérieur brut (PIB), dans l'emploi et dans les exportations mondiales.

L'indice moyen de la région est de 0.9, ce qui est inférieur aux PECO (1.1) mais légèrement supérieur à la moyenne des pays de sud (0.7) et très supérieur à la Grèce (0.3). Cette moyenne a progressé de 0.8 à 0.9 entre 1999/1990 et 1998/2000. Mais cette évolution masque des résultats contrastés, car on constate une dégradation de la situation dans six pays (Algérie, Syrie, Turquie, Chypre, Maroc, Egypte) et une amélioration dans quatre pays (Tunisie, Jordanie, Israël et Malte).

1.2- Un cadre peu favorable à la privatisation

Dans la plupart des pays méditerranéens, les entreprises domestiques investissent peu sur leur propre marché. Une étude de la banque mondiale estime que le capital local accumulé à l'étranger par les entreprises des pays méditerranéens serait quatre fois supérieur à la moyenne des pays émergents et que, pour les pays de moyen orient, il serait équivalent à 46% de leur PIB. Jugé médiocre, le cadre de la privatisation s'est peu amélioré au cours des dernières années.

En Turquie, le ralentissement du rythme des réformes engagées au début de l'année 2000 a érodé la confiance des marchés et a été l'un des éléments déclencheurs des deux crises financières qui ont secoué le pays. Les réformes destinées à rendre plus concurrentiel le fonctionnement de l'économie accusent des retards et se sont parfois essouffées.

A l'exception de l'Egypte, le taux d'investissement des pays méditerranéens, sans atteindre les ratios des pays asiatiques, est assez élevé. Mais le retrait de l'Etat ne s'est pas encore accompagné d'un renforcement de l'investissement privé. Au Maroc, on constate par contre un engagement plus marqué de la privatisation de 12% à 15% du PIB au cours des cinq dernières années. En Turquie, la privatisation a augmenté dans les années qui ont précédé l'union Douanière (1996) et diminué ensuite. En contre partie, la situation de l'Egypte est

préoccupante. Après avoir augmenté à la fin de la décennie 80, l'investissement privé a diminué en parallèle à l'investissement public.

1.3- Les privatisations source importante d'IDE

Depuis les années 90, les pays méditerranéens ont mis en œuvre des programmes de privatisation. Au cours des cinq dernières années, le montant cumulé de ces opérations a atteint un total de 15 milliards de dollars, qui présente, selon les pays entre 3% (Turquie) et 9%(Maroc) du PIB. Ces privatisations ont notamment attiré les entreprises étrangères en Jordanie, au Maroc et en Tunisie.

Sur les trois dernières années, les privatisations ont représenté 30% des IDE au Maroc et en Tunisie et 18% en Egypte. En Egypte la bonne performance des IDE en 2000 est imputable à la réussite des privatisations dans le secteur du ciment et à l'aboutissement de projets dans l'énergie. Au Maroc, la cession de 35% du capital de Maroc Telecom a représenté la principale source d'IDE en 2001. La Tunisie s'est engagée à privatiser 41 entreprises publiques pour une recette attendue de 1.2 milliards de dollars. En Turquie et en Israël, les privatisations ont favorisé un renforcement des entreprises locales qui ont acquis des entreprises d'Etat.

En revanche, les flux d'IDE ne financent souvent qu'un pourcentage limité des déficits courants. La comparaison entre les flux de capitaux privés et les flux d'IDE en 1999 montre que les pays méditerranéens sont légèrement plus ouverts aux entrées de capitaux privés que les pays en voie de développement de revenus mais qu'ils sont, par contre, moins ouverts aux IDE. L'écart est élevé en Israël où les IDE sont importants et en Turquie où ces pourcentages proportion du PIB en parité de pouvoir d'achat sont respectivement de 3.7% et 0.3%.

2- Pouvoir d'attractivité des IDE dans les PVD

Compte tenu de son impact important sur la croissance économique, l'investissement direct étranger a pris une place de choix parmi les objectifs prioritaires des pays en développement. L'attractivité de la Jordanie s'est améliorée avec la signature de l'accord d'association avec l'Union Européen en 1997, l'entrée à l'OMC en 2000 et l'accord de libre échange avec les Etats-Unis. Jusqu'au 1998, l'IDE se dirigeait vers l'immobilisation et le tourisme. Le succès de la vente des télécommunications a lancé les privatisations qu'ont attirées les investisseurs dans le ciment et les services. Les Qualifying Industrial Zones (QIZ) qui permettent l'exportation de produits jordaniens sans taxes et sans quotas vers Israël et les Etats-Unis continuent de séduire les investisseurs : elles ont accueilli pour 200 millions

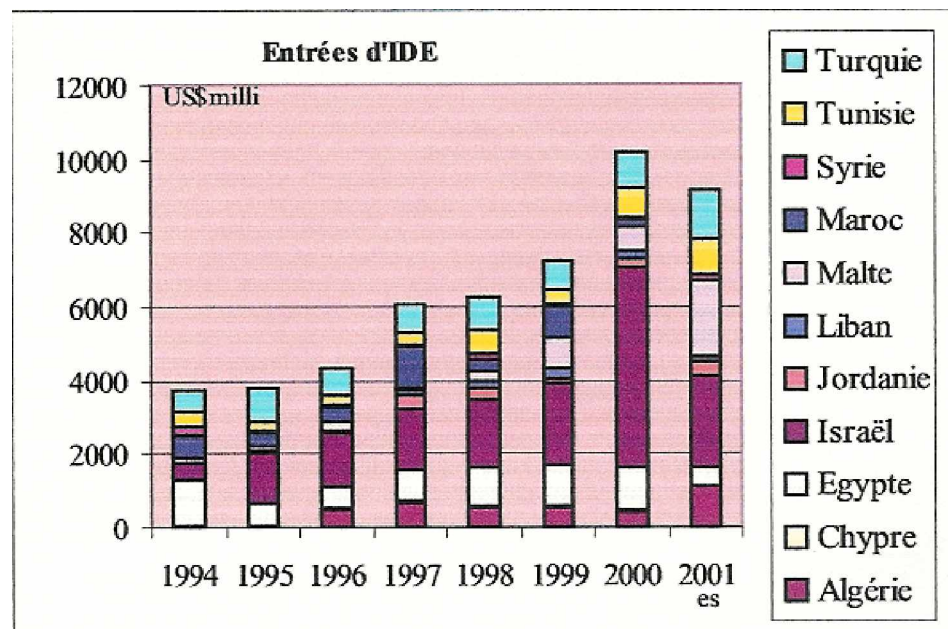
d'investissements et en 2001 les propositions ont porté sur 118 millions de dollars. L'image relativement positive de la Jordanie et les privatisations annoncées (traitement des eaux, électricité, potasse) pourrait lui permettre d'attirer des investisseurs si l'environnement régional l'autorise.

Israël, qui a attiré la moitié des IDE dirigés vers la région en 2000, est une économie complètement ouverte. L'IDE a enregistré une forte croissance ces dernières années avec l'essor des hautes technologies. La poursuite des privatisations devrait cependant favoriser l'IDE dans le secteur bancaire, les télécommunications, le transport et le raffinage.

La baisse d'attractivité de Chypre traduit l'évolution des IDE on shore et s'explique par l'exiguïté du marché et une réglementation restrictive jusqu'aux réformes de 1997. Les entrées d'IDE, inférieures à 100 millions de dollars par an ont été dirigées dans les services.

La situation s'est dégradée au Liban où traditionnellement le secteur immobilier concentre l'investissement, le reste s'orientant vers les services bancaires, l'assurance et le tourisme. Depuis 1996 la baisse des IDE a accompagné l'essoufflement de la reconstruction, la crise du secteur immobilier et la récession de l'économie. Le lancement du programme de privatisation pourrait à terme relancer l'IDE.

Figure 2: Les Entrées d'IDE



L'attractivité relative du Maroc s'est également dégradée selon l'indicateur de la (CNUCED). Mais, depuis 1997, nous constatons une progression rapide des IDE à laquelle ont beaucoup contribué les privatisations (2 milliards de dollars en 2001). Cependant en dehors des privatisations, des concessions et des conversions de dette, l'IDE est faible et il augmente très peu. L'évolution de l'attractivité de l'Égypte est proche de celle du Maroc. Au cours des dix dernières années, les entrées d'IDE ont été en moyenne de 1 milliard de dollars. Depuis le deuxième semestre 2000, les flux d'IDE ont diminué rapidement de 1.6 milliards à 0.5 milliards en 2000/01. Cette forte baisse s'explique par un léger ralentissement des projets américains dans l'exportation pétrolière et la forte baisse des investissements européens qui avaient participé aux privatisations en 1999/00. Dans les années à venir, l'investissement direct devrait progresser avec la mise en œuvre des projets de liquéfaction de gaz naturel.

Ainsi, l'indice d'attractivité situe Malte à la sixième place au niveau mondial. Les IDE sont le fait d'entreprises multinationales établies de longue date et qui assurent 30% de la production et 70% des exportations. Parmi tous les pays candidats à l'UE, Malte présentait en 1999 le plus fort taux d'investissement direct étranger par habitant et son adhésion devrait lui assurer un flux constant d'IDE.

Section IV: L'évaluation de l'impact de la privatisation sur les IDE: cas de la Tunisie

L'évaluation de la politique de privatisation nous permet de dégager ses effets. Cependant, elle apparaît comme une condition nécessaire pour assurer dans les meilleures conditions possibles la croissance économique ainsi que l'évolution des investissements directs étrangers.

1- Privatisation et Investissement Direct Etranger

En Tunisie, l'investissement étranger bénéficie d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. L'évolution des IDE était rapide durant les dernières années. En effet l'Etat finance, de nos jours, 10% des investissements productifs, génère plus de 34% des exportations et crée 6% du total des emplois⁹.

Dans le but de consolider une telle évolution, la Tunisie s'emploie à réunir toutes les conditions favorables à la mobilisation de ce type d'investissement. L'objectif de ces conditions est de favoriser davantage les atouts dont dispose le pays au premier rang, dès quelques figures, la forte productivité factorielle et la stabilité politique et sociale.

¹⁹ Ministère développement économique

A cet égard la privatisation constitue un vecteur important pour stimuler l'investissement étranger. Certaines privatisations sont considérées comme un moyen supplémentaire d'attraction de cette catégorie d'investissement qui contribue, notamment, à la dynamisation du manageriat productif, au transfert de technologie et au développement de l'exportation.

Le programme de privatisation offre, ainsi, de larges opportunités susceptibles de susciter l'intérêt des investisseurs étrangers. Ces opportunités concernent, outre les multiples opérations de vente d'actifs et/ou de participations publiques, les projets de construction d'autoroutes, de production d'électricité, de dessalement d'eau de mer, de traitement des eaux usées et des déchets solides, etc... Les résultats enregistrés dans ce domaine sont encourageants. En effet, une grande partie des recettes de privatisation proviennent des achats effectués par les investisseurs étrangers.

Tableau 1: Répartition des investissements étrangers dans les recettes des privatisations et restructuration repartis par secteur d'activité (2004)

Secteur d'activité	Produit total en MD	Investissements étrangers en MD	Part des investissements étrangers en %
Agriculture, pêche et agroalimentaire	75	0	0
Industrie	952	811	45.5
Matériaux de construction	825	800	44.8
Industries mécaniques électriques et chimiques	108	6	0.3
Textile	19	5	0.3
Service	1318	973	54.5
Tourisme et Artisanat	277	93	5.2
Commerce	137	76	4.3
Transport	69	22	1.2
Services financiers		103	5.8
Autres services	835	680	38.1
Totale	2345	1785	100

Source ministère de développement économique

L'investissement direct étranger représente une part très important dans les recettes des privatisations qui atteint 75%. Cette part est répartie selon les secteurs d'activités présentées dans le tableau ci-dessus.

En effet l'Investissement Etranger offre (2004) 82% du produit total suivi par le service avec 74%. La privatisation de quatre cimenteries a permis de rapporter 43,9% du volume global de l'Investissement Direct Etranger mobilisés par la privatisation.

La privatisation constitue un levier important de l'Investissement Direct Etranger. En effet, les trois quart (3/4) des fonds rapportés par la privatisation proviennent des capitaux étrangers. En absence de la privatisation, l'Investissement Direct Etranger ne bénéficie pas de conditions favorables pour lui permettre de se développer.

Cependant, compter sur la privatisation pour stimuler l'investissement direct étranger est une stratégie risque de rencontrer ses propres limites, et ce pour au moins deux raisons. D'abord l'économie tunisienne, comparativement aux pays concurrents, ne présente pas des avantages comparatifs suffisamment importants pour attirer les capitaux étrangers. Ensuite, les entreprises qui seront proposées à la privatisation, au cas où elles suscitent l'intérêt des investisseurs étrangers, ne sont pas de nature à rapporter des fonds considérables, étant donné la faiblesse de leur nombre et la modestie de leur taille.

2- Etude empirique: cas de la Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "RAOUDHA"

Le processus de privatisation ne se présente pas dans un même modèle : chaque entreprise a ses propres spécificités. Donc il est nécessaire d'en tenir compte et étudier chaque entreprise à part, de ce fait nous allons analyser le cas de la société « RAOUDHA ».

2.1- Situation de la société SODEAT avant la privatisation

Avant la privatisation, cette société était connue par la société de développement Agricole "EL GHANIMA TESTOUR SODEAT". C'est une société anonyme constituée le 10 Novembre 1985. Elle est localisée dans le Nord Ouest du pays précisément à la délégation de TESTOUR dans un rayon de 30 Km environ. La société de développement agricole Tunisienne (SO.DE.AT) est en fait le résultat de la fusion de six unités coopératives de production agricole (UCPA) qui occupe une surface globale de 6534 Ha louée du Ministère du Domaine de l'Etat et des Affaires foncières pour une durée de 30 ans.

Le capital de la société est ainsi ramené à 1268210 Dinars divisé en 126821 actions repartis comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 2: Les données de base

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale de chaque action en 10 Dinars
B.N.A	95 352	95352
STUSID	18 750	18750
B.T.K.D	12 716	12716
S.M.V.D.A.S.O.D.A.L	01	1
S.M.U.D.A.S.F.L	01	1
S.M.U.D.A Mateur Jalta	01	1
TOTAL	126821	1268210

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

Nous pouvons dire que la part la plus importante de la société, avant la privatisation, et détenue par la banque nationale agricole (BNA) d'un montant de 953520 DT répartis en 95352 actions.

Tableau 3: Etat de résultat de 31 AOUT 2001

(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	NOTES	2000/2001	1999/2000
<i>Produits d'exploitation</i>			
-Revenus	13	2 302 065	2 229 434
-Autres produits d'exploitation		22 630	26 141
-Production immobilisée	14	184 927	165 093
Total des produits d'exploitation		2 509 622	2 360 668
<i>Charges d'exploitation</i>			
-Variation des stocks de produits finis et des encours		117 371	61 211
-Achats d'approvisionnements consommés -	15	-794 264	-888 386
Charges de personnel	16	-585 342	-507 928
-Dotations aux amortissements et aux provisions	17	-690 968	-556 423
-autres charges d'exploitation	18	-385 843	-431 370
Total des charges d'exploitation		-2 696 170	-2 768 890
Résultat d'exploitation		-186 548	-408 222
-Charges financières nettes		-76 486	-58 863
-Autres gains ordinaires	19	63 498	138 546
-autres pertes ordinaires	20	-36 411	-54 064
-Résultat des activités ordinaires		-235 947	-382 603
Impôt sur les bénéfices		-1 000	- 1 000
-Résultat des activités ordinaires après impôt		-236 947	-383 603
-Effet des modifications comptables		-132 667	-75 051
Résultat après modifications comptables		-369 614	-458 654

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

A fin d'analyser cette situation déficitaire nous allons présenter la situation nette, le fond de roulement ainsi que l'état de flux de trésorerie avant que la société soit privatisée.

2.1.1- Faits marquants de l'exercice:

Les faits marquants de l'exercice 2000/2001 se présentent comme suit :

Tableau 4: Situation nette

	Solde 2000/2001 en DT	Solde 1999/2000 en DT
Capital social	1 268 210	1 268 210
Subvention d'équipement	52 974	72 127
Résultats déficitaires	- 1 926 012	- 1 542 409
Modifications comptables	-166 426	-33 759
Résultat de l'exercice	-236 947	-383 603
Situation nette	- 1 008 201	-619 434

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

La situation nette de la société EL GHANIMA TESTOUR SODEAT au cours de l'exercice 1999/2000 est défavorable (**-619434 DT**) et elle a connu une détérioration au cours de l'exercice 2000/2001 par une somme de (**-1008201 DT**).

2.1.2- Fond de roulement

Le fonds de roulement (FR) se calcule comme suit: **FR= capitaux permanents – actifs non courants**. Le fonds de roulement net global tel qu'il ressort du bilan de la société arrêté au 31 août 2001 est estimé à **-160 639 DT** contre **370 040 DT** au 31 août 2000.

Tableau 5: Fonds de roulement net

		Solde 2000/2001 en DT
Capitaux permanents		1 711 121
Capital social	1 268 210	-
Réserves	52 974	-
Résultats reportés	-2 092 438	-
Résultat de l'exercice	-236 947	-
Passif non courant	2 719 322	-
Valeurs immobilisées nettes	-	-1 871 760
Immobilisations corporelles	-1 841 310	-
Immobilisations financières	-30 450	-
Fonds de roulement net	-	-160 639

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

Nous pouvons remarqué que les capitaux permanents n'arrivent pas à couvrir le déficit présenté par les valeurs immobilisées nettes.

2.1.3- Etat de flux de trésorerie

La variation de la trésorerie de l'exercice 2000/2001 s'élève à **(-188 668 DT)** et provient des flux suivants :

Tableau 6: Etat de flux de trésorerie

Désignation	En DT
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	84 302
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-383 934
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	110 964
Total	-188 668

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

2.2- Phase de privatisation de la société

Suite à cette situation défavorable et dans le cadre de privatisation de la société "EL GHANIMA Tastour SODEAT", l'Etat envisage la mise en location au profit d'investisseurs privés des terres de la ferme domaniale "RAOUDHA".

Au 01/01/2004 la Société mixte Tuniso-française de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA), objet de la présente étude, a été constituée avec un capital de départ de 4.400.000 Dinars.

2.2.1- Caractéristiques du projet d'investissement

Dans le but de présenter ce nouvel investissement nous allons tenter d'analyser ses différentes caractéristiques à savoir:

- **Durée de vie du projet** La durée de vie du projet est estimée à 20 ans, vu la nature des investissements, et particulièrement les nouvelles plantations.
- **Imprévus** Les imprévus physiques et financières ont été estimés à peu près de 2 % des coûts des investissements physiques.
- **Conditions d'emprunt**

A travers le tableau ci dessous, nous classerons les emprunts selon leur taux d'intérêt, leur durée de remboursement et leur période de grâce.

Tableau 7: Mode d'emprunt

Crédits rubrique	Long terme	Moyen terme	Court terme
Taux d'intérêt	09	8,5	8,25
Durée de remboursement	10	07	01
Période de grâce	03	02	---

- Conditions d'imposition et de taxation

La société à créer sera soumise à la réglementation en vigueur en Tunisie et notamment les dispositions du code d'incitations aux investissements.

- Loyer

D'une manière générale sont pris en considération lors de la détermination de la valeur locative, conformément aux décisions du conseil ministériel du 19 Juillet 1995, la valeur locative sera calculée sur la base d'un nombre de quintaux de blé variables selon la zone du projet et la vocation du sol (sec, irrigué, planté).

2.2.2- Schéma du financement

Le schéma du financement est arrêté comme suit :

Tableau 8 : mode de financement

Rubriques	Montant (TND)	(%)
Capital social	4.440.000	50
Crédits à terme	3.610.910	41
Primes	824.099	09
Prime d'étude	5.000	---
TOTAL	8.800.000	100

Nous remarquons que la part des crédits de la société RAOUDHA à terme dans le financement de la société est importante.

2.3- Après la privatisation

Après la phase de privatisation, nous allons réunir les différentes informations pour mettre en évidence la performance de cet investissement.

2.3.1- Schéma d'investissement

Le coût total des différentes composantes du projet actualisé, repartit sur trois (03) ans, s'élève à 8.800.000 dinars, y compris les imprévus physiques et financières.

Les différentes composantes du projet se présentent comme suit :

Tableau 9: Les composantes du projet

Composantes	Montant total TND	Montant actif TND	Nouveaux investissements TND
Génie civil	50.000	-	50.000
Plantation vigne	4.000.000	-	4.000.000
Achat matériel agricole	642.500	229.200	412.300
Palissage vigne	1.250.000	-	1.250.000
Matériel goutte à goutte	750.000	-	750.000
Matériel d'irrigation récupéré	530.330	530.330	-
Matériel d'élevage	114.000	54.000	60.000
Achat cheptel	260.470	260.470	-
Matériel roulant	131.400	26.000	105.400
Fonds de roulement	950.800	166.800	784.000
FAD	185.500	-	185.500
Frais d'étude	15.000	-	15.000
Total	8.800.000	1.100.000	7.780.000

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

2.3.2- Chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaire provient des recettes des ventes de raisins de cuve, du lait, des viandes bovines et ovines et des olives à huile. Le chiffre d'affaire est estimé, en année de croisière, à 2.854.185 TND repartis comme suit :

Tableau 10: Production totale

Produits	Production (Unité)	P. Unitaire	Montant (DT)
PRODUITS VEGETAUX			
-Raisins de cuve	4.500 T	500	2.250.000
-Olives	280.5 T	300	84.150
PRODUITS ANIMAUX			
-Lait	949.000 L	0.400	379.600
-Viandes bovines	20.4 T	3	61.200
- Viandes ovines	21.95 T	3.5	76.825
-Laine	800 KG	3	2.400
Total	-	-	2.854.175

Source: Société de mise en valeur et de développement agricole sur la ferme domaniale "Raoudha"

D'après le tableau 9 nous constatons que la part la plus importante des ventes provient des raisins de cuve d'une somme de 2 250 000 DT.

2.3.3- Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation correspondent aux charges variables liées directement aux spéculations végétales (vigne de cuve, cultures annuelles et olivier) et aux charges fixes. Elles renferment toutes les charges relatives à l'achat des fertilisants, des produits de traitements phytosanitaires, à l'utilisation de la main d'œuvre occasionnelle etc... Ces charges, établies selon les normes en vigueur, sont de l'ordre de dinars en première année du projet et de 794.000 dinars en année de croisière (le détail de charges d'exploitation figure dans l'annexe).

Alors que les frais fixes correspondent aux coûts d'entretien et de fonctionnement, au loyer de la terre, à la main d'œuvre permanente, à l'encadrement et à la gestion de la société; les frais de fonctionnement intéressent surtout le matériel agricole et de transport (essence, gasoil, lubrifiant, pièces de rechange...).

Le montant global des frais fixes en année de croisière atteint 290.000 dinars. Les charges d'exploitation ainsi que les frais fixes peuvent être récapitulé dans le tableau suivant:

Tableau 11: Total des charges

Charges	Montant (TND)
Charges d'exploitation	794.000
Frais fixes	290.000
Total	1.084.000

Ces charges représentent près de 38 % du chiffre d'affaire.

2.3.4- Rentabilité du projet

- **Taux de rentabilité interne:** Sur une période de 20 ans, le calcul du cash-flow dégage un taux de rentabilité interne de 69%. Il témoigne d'une rentabilité certaine du projet.

- Ratios financiers

Tableau 12: Ratios financiers

Ratios	Année 5*	Année 10**	Année 15***
Bénéfice net / Fonds propres	12	31	32
Bénéfice net / Chiffre d'affaires	20	43	45

*5^{ème} année après la privatisation (2008)

** 10^{ème} année après la privatisation (2013)

*** 15^{ème} année après la privatisation (2018)

Nous pouvons remarquer que le ratio de rentabilité des capitaux propres (bénéfice net/fonds propres) ainsi que le ratio de marge net (bénéfice net/chiffre d'affaire) sont en évolution progressive.

- **Délai de récupération des capitaux investis:** Le ratio indique le nombre d'années d'exploitation au bout desquelles le montant investi dégage une marge cumulée égale au montant investi lui-même.

- **Délai de récupération de l'investissement global:** Il est égal à sept périodes, c'est à dire que le montant global d'investissement qui est de 8.880.000 dinars est récupéré après 10 ans d'exploitation, et ce par le cumul des marges avant frais financiers.

- **Délai de récupération des fonds propres:** Ce ratio est égal à sept périodes, ce qui voudrait dire que les fonds propres qui s'élèvent à 4.440.000 dinars sont récupérés après 9 ans d'exploitation à partir du bénéfice net cumulé.

2.3.5- Mouvement de la trésorerie

Le mouvement de la trésorerie prévisionnelle dégage des soldes de trésorerie positifs à partir de la 1^{ère} année du projet. Le solde cumulé est positif à la 1^{ère} année (2004). Il s'élève à 10.749.306 dinars la 10^{ème} année (2013), passe à 19.703.934 dinars à la 15^{ème} année (2018).

Cette trésorerie aisée permettra à la société de renouveler à temps les investissements nécessaires, d'honorer ses engagements vis à vis des banques et de dégager des bénéfices substantiels, ce qui montre que le montage financier du projet est sain.

2.3.6- Impacts du projet: Ce projet de partenariat Tuniso -Français pour l'exploitation de la ferme domaniale « **RAOUDHA** » et la production de raisins de cuve de qualité, se place dans le contexte de la Tunisie, qui souhaite voir son agriculture mise au niveau des productions européennes.

Dans cet esprit, et pour se doter des meilleures chances de total succès, le promoteur va s'associer avec un partenaire sérieux, le groupe français «**CASTEL**», connaissant bien les exigences du marché vinicole et s'engageant à apporter la technologie nécessaire, tant pour les procédés moderne de vinification que pour les contrôles œnologiques et la formation de techniciens tunisiens. Ce partenariat a dépassé largement le cadre classique d'association entre partenaires. En effet, il aura les impacts suivants :

1- Un transfert technologique Nord-sud en matière de production de raisin de cuve de qualité, ainsi que sa transformation sur place en vins haut de gamme par la mise en place de moyens de production performants susceptibles d'assurer les garanties de contrôle qualitatif (normes ISO) recherchés par les futurs acheteurs étrangers.

2- La commercialisation dans le cadre d'une deuxième société mixte de près de 3.700.000 bouteilles de vins rouges et rosés haut de gamme (soit 70% de la production totale estimée à 5.300.000 bouteilles), sous le label tunisien, dans de nouveaux marchés, notamment le Japon, l'Amérique, le Canada, constitue une opportunité très importante pour l'économie nationale.

3- Une retombée positive sur la balance devise du pays. En effet, l'exportation de 70% de la production de vins, va générer un apport important en devises.

En outre, la mise en valeur de cette ferme dans le cadre d'une société mixte de mise en valeur permet, outre une meilleure exploitation des ressources naturelles offertes, la consolidation de l'emploi du personnel existant (15 emplois) et d'une main d'œuvre existante (47 emplois) et la création de près de 5 nouveaux emplois à des techniciens et des jeunes de la région du projet.

L'exploitation de cette ferme dans le processus de privatisation des unités coopératives de production agricole, va permettre à la future société d'étendre le champ de négoce international aux produits agricoles, notamment l'huile d'olive et le vin, ce qui va permettre au pays de conquérir de nouveaux marchés pour les produits tunisiens.

Conclusion

L'investissement direct étranger demeure le mode de financement par excellence pour toute économie et précisément pour les économies en développement qui ont souffert dans le passé des charges engendrées par l'endettement. La participation des sociétés étrangères peut apporter aux PVD le soutien et la technologie dont ils ont besoin pour renforcer leurs capacités de production.

Dans ce cadre, les PVD doivent chercher les éléments constitutifs d'un environnement favorable aux investissements nationaux et aux IDE ainsi que sur les moyens de faire en sorte que les IDE apportent une réelle contribution à leur développement. Pour pouvoir attirer plus efficacement ces IDE, il faut que l'environnement juridique et l'ordre d'investissement soient améliorés. Les PVD ont besoin d'une assistance technique et de l'expérience des pays plus avancés. La bonne gestion des affaires publiques, le respect des libertés et construction d'infrastructure ainsi que la politique de la privatisation sont des conditions qui doivent être remplies en vue d'attirer l'investissement direct étranger.

En élaborant ce travail de recherche, nous avons eu pour l'ambition de répondre à la problématique posée au départ à savoir : la privatisation peut-elle promouvoir l'investissement direct étranger ?

A partir de l'expérience tunisienne le projet en matière de privatisation des services se concrétisent pour les autorités, le domaine agricole, les carrières, les cimenteries et les mines, et à ce fin que l'Etat gagne l'efficacité de point de vue de la gestion. A part le capital national, la privatisation cherche à intéresser un capital étranger à l'opération de développement économique afin de bénéficier de l'expérience étrangère dans les domaines importants. En effet, la privatisation de la société SODEAT a favorisé l'implantation d'un nouvel IDE.

Globalement nous pouvons dire que les PVD drainent d'une très faible participation de la privatisation dans la promotion des IDE. Par contre en Tunisie l'IDE bénéficie d'une attention particulière de la part du pouvoir privé. En effet, elle s'emploie à réunir toutes les conditions favorables à la mobilisation de ce type d'investissement tout en visant comme objectif la consolidation d'avantage les atouts dont dispose le pays au premier rang desquels figure la stabilité politique et sociale.

A cet égard, la privatisation constitue un vecteur important pour stimuler l'investissement direct étranger. Certaines privatisations sont considérées comme un moyen supplémentaire d'attractivité de cette catégorie d'investissements.

REFERENCES

- A.Hidoussi (2001): "Procédure et mécanismes de la privatisation en Tunisie", Banque et libéralisation, colloque en Algérie, 10 juin 2001.
- B.Karray (2003): "les investissements européens dans les pays méditerranéens associés", revue tunisienne d'économie n°6, P 35.
- Belderbos.R (1992): "Large multinational enterprises based in small economy: effects on domestic investment", weltwirtschaftliches archiv, n°128, pp543-557.
- B.Belon et R.Guiaa (1998): "les IDE et développement industriel méditerranéenne", édition Economica.
- Borenstein E. et De Gregorio J (1995): « how does foreign direct investment affect economic growth » NBER Working paper, n°4580.
- Boubakri. N et Cosset, Jean-Claude (2000): "The Aftermarket Performance of Privatization Offerings in Developing Countries", *Working Paper, École des Hautes Études Commerciales (HEC)*
- Boubakri.N et Jean Claude Cosset (1999): « Does privatization meet the expectations? evidence from African countries »
- Bance P ET Monnier L (1996) : « the privatization of public enterprises in France » *Annales de l'économie publique sociale et coopérative, p.181-203*
- Ben Faj S. (2002): " L'IDE et croissance: analyse théorique et vérification empirique », DEA en économie
- Chelbi.A (1995): " investissement direct étranger, croissance et libéralisation du commerce extérieur", l'économie magrébin n°127, du 22 au 05/04/1995.
- CNUCED (2000) : « les investissements directs étrangers en méditerranée », actualisation, janvier 2002, MINEFI, DREE.org.
- Driss G. et Xavier R. (1997) : « les investissements directs étrangers : facteurs d'attractivité et de délocalisation », 1^{ère} édition TOUBKAL.
- Doyan Beley (1997): « privatization in Egypt and Tunisia: liberal outcomes and /or liberal policies? »
- Elias Gannagé (1995) : « théorie de l'investissement direct étranger », Economica, Paris p8.
- FMI (2002) : « perspectives de l'économie mondiale », revue de l'économie de développement, n°6, pp18-19.

Hachimi Sanni Yaya (2003): “La privatisation des entreprises publiques en Afrique au Sud du Sahara: remède efficacité d'une politique économique qui peine à retrouver son chemin de Damas”, *document de travail no 2003-40, ISBN – 2-89524-190-2, 39 pages*

José de Sousa et J.Lochard (2004) : « investissement directs étrangers et intégration : quel enseignements pour les PECO ? », *Economie et prévision n°163.*

Mongi Mokadem (2002) : « la privatisation est-elle un moyen de promotion des investissements : cas de la Tunisie »,

OCDE (1997) : « définitions et références détaillées des investissements internationaux », *Economica, Paris, p31.*

OCDE (2002) : « L’IDE au service de développement », *Revue Française d’Economie, n°2, volume XVII.*

P.Guislain (1995) : « les privatisations, un défi stratégique juridique et institutionnel », Paris éd De Boek.

P.Osmane Sakho (1997) : « la politique de privatisation du gouvernement : enjeux et perspectives » *Revue du conseil économique et social n°2, pp 24-25.*

STEVE Kayizzi-Mugerwa (2002): « privatization in Sub-Saharan Africa », *discussion paper, N°2002/2*

Manuel de FMI (1997), 4^{ème} édition